



FLEURISSEMENT

Aux couleurs de l'été



Le Tour de France dans l'agglomération

La Grande Boucle passe, cette année, par Plaine centrale. Le dimanche 24 juillet, la dernière étape du Tour de France partira de Créteil. Le départ sera donné au rond-point Jean-Moulin, face à la Maison des Associations. Puis le peloton fera un tour de ville de huit kilomètres avant de s'élancer sur les routes du Val-de-Marne afin de rallier les Champs-Élysées. Ouvert au public, le Village du Tour prendra ses quartiers au parc de la Brèche.

Aux couleurs de l'été

Ce sont 450 000 plantes annuelles que les horticulteurs de Plaine centrale s'apprêtent à livrer aux jardiniers municipaux. Bégonias, roses d'Inde, pétunias et autres variétés vont offrir aux passants, dans tous les quartiers, l'éclat de leur inflorescence.

Rose tendre, rouge vif, fuchsia ou blanc vaporeux... En cette fin avril, les couleurs commencent à resplendir dans la grande serre d'élevage de Mandres-les-Roses où les semis repiqués, de mi-février à avril, sur des plaques thermoformées, composent un immense parterre de 10 000 m². Objets des soins attentifs des horticulteurs de Plaine centrale, aidés dans leur tâche par la haute technologie du centre de production communautaire inauguré en 2005 (cf. encadré), ce sont ainsi 450 000 annuelles qui vont assurer le fleurissement printanier et estival des trois villes de l'agglomération. "Les plantes sont arrivées à maturité, confirme Thierry Deman, directeur du service de la Production arboricole et florale, et vont pouvoir être livrées aux communes. Selon la configuration des villes, elles garniront jardinières et bacs suspendus aux candélabres ou seront mises en pleine terre dans les massifs." La production du centre de Mandres-les-Roses satisfait 99% des demandes des trois villes de Plaine centrale, répondant ainsi à l'un des objectifs de sa création. "Nous cultivons plus de 400 variétés, poursuit Thierry Deman. Les grands classiques comme les géraniums, bégonias, œillets et roses d'Inde, mais aussi des graminées ou encore d'autres plantes correspondant au choix des jardiniers municipaux pour leur création florale."

Floraisons en continu

Ce sont eux, en effet, qui décident de la composition des jardinières et massifs concourant à l'embellissement de l'espace partagé par tous. Un embellissement dont témoigne l'inscription d'Alfortville et de Limeil-Brévannes au palmarès des Villes et villages fleuries (une fleur) ou le Grand Prix national de fleurissement décerné à Créteil, détentrice des quatre fleurs depuis plus de 25 ans... Grâce au savant mélange, au sein d'une même composition, de différentes variétés dont les floraisons se succèdent, le fleurissement est assuré de mai à début octobre, gardant aux massifs fraîcheur et éclat tout au long de la période. "Nous fournissons aussi pas mal de vivaces, précise le directeur, qui durent longtemps et sont peu gourmandes en eau", qualité appréciée eu égard au respect du développement durable bien ins-

crit dans la pratique des horticulteurs comme des jardiniers de Plaine centrale.

Le centre de Mandres-les-Roses met également à la disposition des communes de grandes plantes d'ornementation gardées en serre, tels bananiers,



10 000 m² d'annuelles pour embellir Plaine centrale.

plumbagas, lantanas, cannes à sucre pourpres... Mais au-delà de sa mission première de production (il assure également le fleurissement hivernal de novembre au printemps, soit 450 000 bisannuelles), le centre s'investit dans la vie communautaire, à travers le jardin pédagogique "des cinq sens" ouvert aux écoliers du territoire et sa participation à différentes manifestations : Parcs et Jardins en fête (Créteil), Fête du Jardinage (Limeil-Brévannes), visites des serres, Maison du développement durable (présentation de plantes dépolluantes)...

"Depuis la création du centre en 2005, conclut Thierry Deman, nous atteignons maintenant une vitesse de croisière. Le centre fonctionne au maximum de sa capacité, que ce soit en termes de technologie (maîtrisée par tous les agents) ou s'agissant de nos relations, bien phasées et harmonieuses, avec nos prescripteurs (les jardiniers des villes)." L'été sera fleuri en Plaine centrale. Profitez-en ! ♦

Quelques repères

- 1 serre de multiplication et de production (2900 m²), 1 serre d'élevage (10 000 m²), 1 hall de travail (600 m²), 1 orangerie (500 m²).
- Haute technologie : manutention, rempotage et fertilisation sont automatisés. Température, luminosité et rampes d'arrosage sont aussi commandées par ordinateur.
- Haute qualité environnementale (HQE) : choix des matériaux de construction des serres, peu d'engrais chimiques, protection biologique intégrée (lâcher d'insectes contre les parasites), recyclage de toutes les eaux, pluviales et au sol (bassin de lagunage), assurant économie de l'eau et évitant la pollution des nappes phréatiques.
- 2009 ▶ Construction d'un bâtiment pédagogique, de 200 m² (salle pédagogique, salle d'exposition, bureaux administratifs).
- 2010 ▶ Ouverture du "jardin des cinq sens".

Insertion professionnelle des jeunes

Créée en 1994 par les mutuelles et associations étudiantes, l'Afij (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés) vient d'ouvrir un nouveau relais à Créteil, 5, rue du Général-Leclerc, à destination des jeunes diplômés et étudiants val-de-marnais. L'Afij s'adresse à tous les jeunes issus de l'enseignement supérieur et à la recherche d'un premier emploi. Ses actions sont multiples et gratuites : centre de documentation sur l'emploi, modules de stratégie de recherche d'emploi, rencontres avec des entreprises, simulations d'entretiens, forums

emploi. Assurant un accompagnement individuel et un "parrainage vers l'emploi" pour mettre les jeunes en relation avec des professionnels, l'Afij noue également des relations avec de nombreux recruteurs privés ou issus des trois fonctions publiques et diffuse des offres d'emploi sur le site www.afij.org. Tout renseignement complémentaire au 01 48 99 05 62/creteil@afij.org

Le Bus Emploi à Créteil

L'opération "308 Itinéraires vers l'emploi", destinée à favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, a fait étape à Créteil. Une cinquantaine de professionnels de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle, de la mobilité et de la création d'activités

étaient présentes pour apporter au public informations et conseils sur les questions de formation et de recherche d'emploi. À travers également deux forums consacrés à la mobilité et à la création d'entreprise, le Bus Emploi a permis de renseigner près de 200 personnes et a offert l'occasion de renforcer le travail en réseau engagé en Plaine centrale depuis plusieurs années.



CRÉTEIL-L'ÉCHAT

Un nouveau visage, pour la dalle Félix-Éboué

Les aménagements programmés visent à transformer la dalle en une véritable place publique et à rendre les accès à la station de métro plus accueillants et mieux à même d'être empruntés par tous.

Après la réhabilitation du centre commercial et la rénovation de l'avenue du Général-de-Gaulle, de nouveaux aménagements sont en cours dans le quartier de Créteil-l'Échat. C'est ainsi que la dalle Félix-Éboué et l'accès à la station de métro vont changer de visage. Ces opérations de requalification, menées par la ville et la communauté d'agglomération Plaine centrale, ont pour objectif, non seulement de donner une seconde jeunesse au site, mais aussi d'améliorer l'accès à la station de métro, de clarifier la circulation entre piétons et véhicules et d'aménager une liaison, accessible à tous, entre le métro, le parking Gustave-Eiffel et la dalle.



Une allée mixte (piétons et automobiles) desservira les accès aux immeubles.

Une dalle plus conviviale

La dalle Félix-Éboué sera restructurée et transformée en une véritable place agréable à traverser, une place à vivre où il fera bon flâner et se détendre, et où les enfants pourront jouer en toute sécurité. Véritable épine dorsale du projet, une allée mixte (piétons et automobiles) recouverte de dalles de granit rose, bordée de jardinières et plantée de mâts d'éclairage, desservira les accès aux immeubles. Une seconde allée, piétonne, conduira à l'immeuble du Don du sang et aux logements universitaires. Des bandes de guidage pododactyles et des bornes sonores seront installées à l'intention des personnes déficientes visuelles. Des espaces verts, une fontaine et une aire de jeux pour enfants seront aménagés. De longs bancs en arc de cercle seront posés en bordure des plantations. L'éclairage, les revêtements de sol et l'étanchéité seront renouvelés. Le stationnement sera réorganisé entre stationnement public de courte durée à l'entrée de la dalle, dépose-minute à proximité du groupe scolaire Ozar-Hatorah, conformément au vœu des parents d'élèves, et places réservées aux personnes handicapées au pied de l'immeuble des Solidarités. Les travaux, d'une durée de 11 mois, débiteront sous peu.

Une station plus accessible

L'accès à la station de métro sera transformé en un vaste hall d'accueil éclairé par une grande verrière et une haute façade vitrée. De façon à lui permettre de mieux jouer son rôle de liaison entre la dalle, le métro, le centre commercial et le centre hospitalier, il sera doté de nouveaux escaliers, plus fonctionnels et mieux situés, et d'un ascenseur réservé aux personnes à mobilité réduite. De véritables entrées à la station de métro seront aménagées sur la dalle et en façade du bâtiment (côté parking Eiffel). Les travaux, qui ont débuté en avril, s'achèveront durant l'été.

4,8 millions d'euros

Les différentes opérations prévues dans le quartier de l'Échat représenteront pour la communauté d'agglomération un investissement de près de 4,8 millions d'euros. L'aménagement de la dalle Félix-Éboué s'élèvera à 3,7 millions d'euros, celui du hall d'accès à la station de métro à 1 million d'euros. Le conseil général apportera une aide de 116 000 € destinée à financer en partie la création d'un ascenseur réservé aux personnes à mobilité réduite et à desservir le parking, le métro et la dalle où s'élève l'immeuble des Solidarités. ◆

Une navette pendant les travaux

Pendant les travaux de réaménagement, l'accès à la station de métro (côté parking Gustave-Eiffel et centre hospitalier) est fermé. Pour rejoindre l'accès situé dans le centre commercial de l'Échat, les usagers sont invités à emprunter les escaliers provisoires posés rue Gustave-Eiffel, à hauteur du parking du conseil général, puis la passerelle de la dalle Félix-Éboué. L'itinéraire est fléché.

Une navette a également été mise en place. Réservée aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, elle fonctionne du lundi au samedi, de 13h à 20h, et effectue six rotations par heure entre deux dessertes :

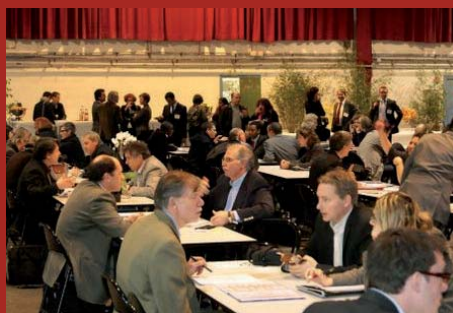
- rue Gustave-Eiffel, face à l'entrée piétonne du centre hospitalier,
- avenue du Général-de-Gaulle, à hauteur du parvis du centre commercial de l'Échat.

L'aménagement de la dalle Félix-Éboué nécessitera, pour sa part, la mise en place, pour les piétons, d'un parcours sécurisé itinérant.

9 for Business

Organisée par la communauté d'agglomération et le club d'entreprises de Plaine centrale (Cecap), "9 for Business" est une convention d'affaires qui prend en compte les besoins et les contraintes des chefs d'entreprise. Le concept de "speed meeting" leur permet de rencontrer jusqu'à 15 entreprises en deux heures. Toutes les neuf minutes, ils peuvent nouer, en face à face, un premier contact avec les sociétés qu'ils ont choisies au préalable (fournisseurs, clients, partenaires, concurrents...).

Si elle se déroule dans le Val-de-Marne, 9 for Business n'en est pas moins une convention d'affaires généraliste, ouverte à toutes les entreprises du départe-



ment ou d'ailleurs. C'est pour cela que des partenaires ont été associés (CCIP, Agence de développement, autres territoires, clubs d'entreprises, etc.).

Pour cette 4^e édition, organisée à Limeil-Brevannes, dans la grande salle de La Boîte à Clous, la communauté d'agglomération et le Cecap ont souhaité offrir aux participants un outil performant : une plateforme Internet qui a permis à chacun de choisir les entreprises qui correspondaient le mieux à ses attentes. Liens entre entreprises demandeuses et recherchées, matching informatisé, impression du planning sur place... Les applications proposées ont été appréciées par tous.

Bilan de l'opération : plus d'une centaine d'inscrits et près de 500 rendez-vous validés. Une évaluation sera menée et les conclusions seront, bien sûr, prises en compte afin d'améliorer encore le concept pour l'édition 2012.

La dernière ligne d

En correspondance avec la ligne de bus en site propre (TSCP) Pompadour-Sucy-Bonneuil, la nouvelle station de métro Créteil-Pointe-du-Lac sera mise en service à l'automne. Elle prolongera la ligne 8 de 1,8 km et constituera une avancée majeure pour la desserte en transports en commun du territoire.

Créteil-Pointe-du-Lac, terminus ! C'est ce qu'entendront, à l'automne, les usagers de la ligne 8 du métro. En effet, les travaux de prolongement de la ligne sont en voie d'achèvement. Quelques semaines encore et l'aménagement du tronçon de 1,8 km, compris entre la station Créteil-Préfecture et le nouveau terminus, sera terminé. Il en sera de même pour la station elle-même mise en correspondance avec le transport en commun en site propre (TCSP) Pompadour-Sucy-Bonneuil que fréquenteront quotidiennement 15 000 usagers situés dans un rayon de 750 mètres (1).

Le chantier du prolongement de la ligne 8 avait débuté au printemps 2007 avec le dévoiement du réseau d'assainissement et la construction d'un pont dit en "saut de mouton", destiné à enjamber les voies du métro. Un ouvrage spectaculaire qui s'étire sur 80 mètres et repose sur des pieds ancrés à 18 mètres de profondeur et dont l'habillage aura nécessité l'emploi de 200 tonnes de pierres de l'Yonne. Par la suite, les travaux ont porté sur la construction de voies nouvelles avec l'aménagement de la plate-forme ferroviaire, la pose d'une couche de ballast, de traverses en béton et de 5,4 km de rails. Au-delà de la station, en bordure du chemin des bassins, de la route de la Sausaie-du-Ban et du Parc des sports Dominique-Duvauchelle, ont pris place une zone de manœuvres de sept voies pour le retournement et le stationnement des trains, des ateliers de maintenance pour l'entretien, le nettoyage et le dégraissage des rames.

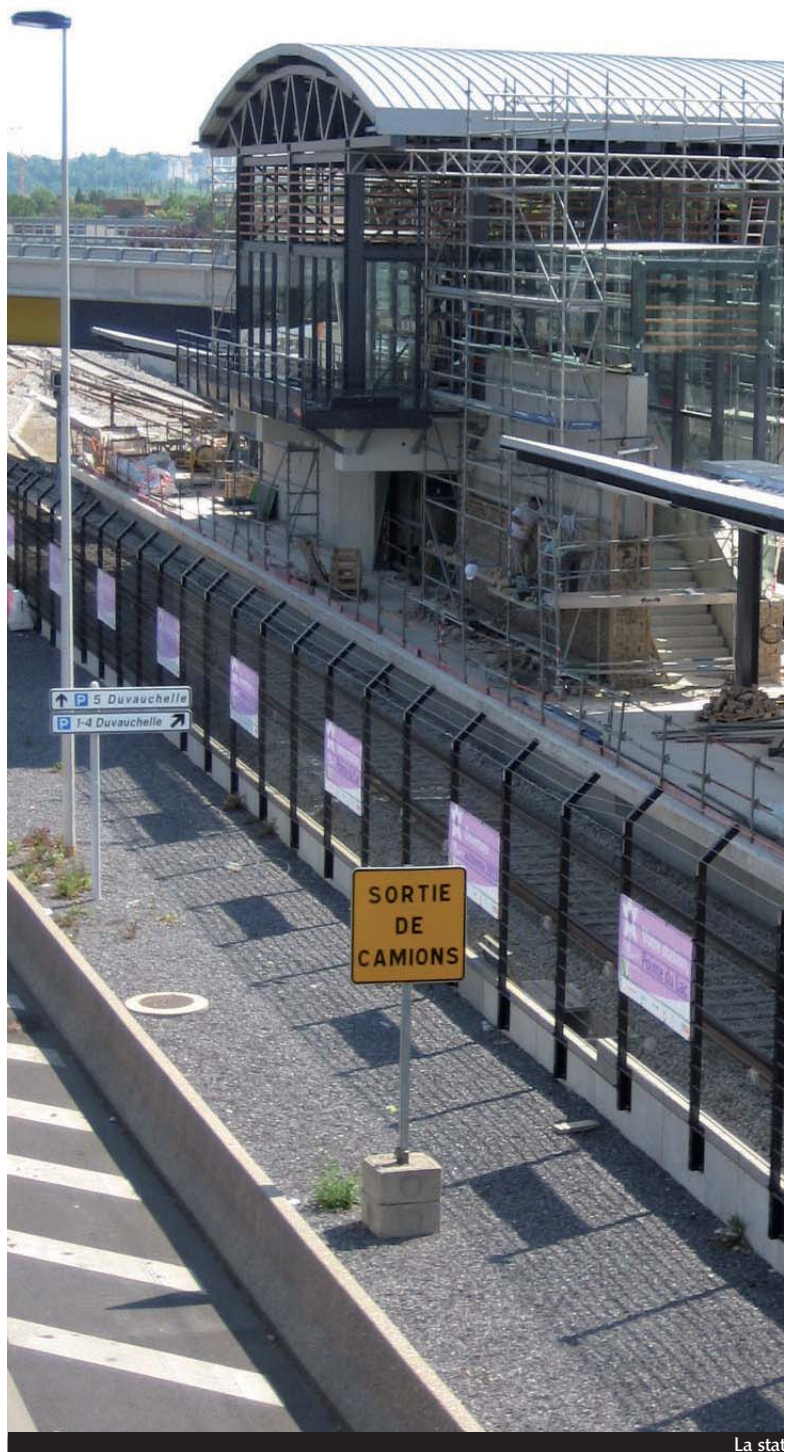
Une station accessible à tous

Appelée à desservir, à raison d'une rame toutes les deux minutes aux heures de pointe, les quartiers sud de Créteil, la zone d'activité Europarc et le stade Dominique-Duvauchelle, soit 10 000 habitants et 6000 emplois, la nouvelle station a commencé à sortir de terre en 2009. Située entre le Lien de Ville (avenue François-Mitterrand) et le pont du TCSP, en bordure de la RD1, elle comprend un bâtiment

voyageurs, une rampe de franchissement des voies et deux quais de 80 mètres de long. Construit sur trois niveaux le long du site propre, le bâtiment voyageurs est accessible, depuis le Lien de Ville, par une passerelle piétonne et, depuis le parking public, par des escaliers et un ascenseur grâce auquel les personnes à mobilité réduite ont accès aux quais. En raison de la nature du terrain et à l'image du "saut de mouton", la nouvelle station de métro, entièrement réalisée en béton armé, à l'exception des passerelles, repose sur des pieux profondément ancrés de manière à garantir sa stabilité. D'un montant de 83 millions d'euros, les travaux de prolongement ont été financés par la région, l'État, la RATP et le conseil général. Soucieuse de contribuer à l'amélioration de la desserte en transports en commun, la communauté d'agglomération a apporté une participation de plus de 6 millions d'euros.

Un bus toutes les cinq minutes

Départ imminent, aussi, pour le TSCP Pompadour-Sucy-Bonneuil. Malgré un hiver particulièrement rigoureux et plusieurs épisodes neigeux, les délais ont été tenus et la mise en service interviendra, comme prévu, dans quelques semaines. D'une longueur de 11,6 km, le TSCP desservira les villes de Sucy-en-Brie, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Valenton, Choisy-le-Roi et Thiais, soit une population de plus de 50 000 habitants et 26 000 emplois. Fréquenté quotidiennement par 17 500 voyageurs (2), il sera en correspondance avec la ligne 8 du métro, à la station Créteil-Pointe-du-Lac, le RER A à la gare de Sucy-Bonneuil, le RER C à Choisy-le-Roi et le RER D à la future gare Pompadour. Sur les 20 stations, 10 seront communes avec le TVM et les 18 bus articulés de 100 places qui, à raison d'une toutes les cinq minutes, circuleront sur le tapis rouge déroulé à leur intention à 24 km/h et avec priorité à tous les carrefours. Le temps de parcours ne dépassera pas les 18 minutes.



Aménagement urbain

Entrepris fin 2007, l'aménagement de la nouvelle ligne de bus en site propre a nécessité l'insertion et la requalification de plusieurs voiries et carrefours locaux et départementaux, et la réalisation de plusieurs ouvrages d'art comme une pergola de 176 mètres sous la bretelle de raccordement de l'A86 vers la RN 406, un pont au-dessus de la RN 406, entre la Zac du Val-Pompadour à Va-

lenton et le Parc des sports à Créteil, un "saut de mouton" de 120 mètres au-dessus des voies du métro et du chemin des Bassins, à Créteil. Il a requis la création de larges trottoirs, de mails, de noues plantées pour l'évacuation des eaux pluviales et de six kilomètres de pistes cyclables, et la plantation de 1200 arbres. Une attention particulière a été apportée à l'aménagement des stations, qui sont toutes équipées de rampes



on Créteil-Pointe-du-Lac en cours d'achèvement.

d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de guichets automatiques pour l'achat ou le renouvellement des titres de transport et de panneaux d'information qui renseignent, en temps réel, les usagers sur la durée d'attente en station et l'heure de passage du prochain bus. ♦

- 1 - Plus de 4 millions par an
- 2 - 5,5 millions par an

SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

L'agglomération et les ménages pénalisés !

Après une année de transition, 2011 a vu la mise en place d'une nouvelle fiscalité en lieu et place de la taxe professionnelle. Trois critiques ont été émises a priori contre cette réforme brutale et faiblement concertée avec les élus locaux : un manque total de visibilité quant à ses conséquences, un transfert de fiscalité des entreprises vers les ménages, des ressources fiscales moins dynamiques. Ainsi, en lieu et place de la taxe professionnelle, Plaine centrale a récupéré deux composantes de la cotisation économique territoriale, l'impôt payé par les entreprises qui remplace en partie la TP. Il s'agit de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une partie de la cotisation à la valeur ajoutée économique (CVAE), impôt partagé avec la Région et le Département. Ces deux impôts ont été complétés par les ressources suivantes : l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (lfer), la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) et surtout la part que percevait le Département en matière de taxe d'habitation. Ce dernier élément est fondamental dans l'équilibre de la réforme car il transfère à Plaine centrale une fiscalité ménagère qu'elle avait réussi, dix ans après sa création, à ne pas mettre en place. Enfin, comme le système ne conduit pas à l'équilibre des

ressources après la réforme, deux dotations bénéficient à Plaine centrale pour 2,1 M€. Cependant, le flou initial qui a entouré cette réforme n'est à ce jour pas complètement levé car, en matière de CVAE, Plaine centrale ne connaîtra définitivement le montant qu'elle percevra qu'à l'automne. Une première évidence s'impose. Cette nouvelle donne fiscale n'est pas frappée du sceau de la clarté ! La crainte initiale de la dynamique de ces nouvelles ressources devra attendre 2012 pour être confirmée. En revanche, celle relative au transfert de fiscalité vers les ménages est patente dès cette année. Effectivement, une disposition législative opportune permettait aux entreprises de bénéficier d'un abattement de 30% sur les bases du foncier bâti qui servent au calcul de la CFE. Or, des entreprises du territoire de Plaine centrale ont utilisé cette faculté privant ainsi la communauté d'agglomération de 600 000 € de recettes qui n'ont pas été compensées par l'État. Dans un contexte où l'incertitude s'impose et où les collectivités locales sont mises à contribution pour résorber le déficit de l'État, Plaine centrale a dû se résoudre à faire progresser la fiscalité ménagère afin de financer les services publics communautaires et de contribuer à la réalisation d'un programme d'investissements de 120 M€ jusqu'en 2014.



À Créteil, le TSCP s'intègre parfaitement à l'environnement.

LIGNE 8

Attention travaux !

La seconde et dernière phase des travaux de rénovation sur le pont de Charenton débutera en juillet pour s'achever avant la fin des vacances scolaires. Du 2 juillet au matin au 4 septembre inclus, le trafic sera ainsi interrompu sur la ligne 8 du métro entre les stations Charenton-Écoles et École Vétérinaire de Maisons-Alfort, et des bus de remplacement assureront la liaison entre les deux stations. Afin d'informer au mieux les voyageurs, un dispositif de communication sera déployé dans les deux stations et des agents seront spécifiquement affectés sur place. Toutes les informations seront également disponibles sur www.ratp.fr

L'école et le Sénat...

Les élections sénatoriales se dérouleront le 25 septembre. 112 sénateurs seront élus à la représentation proportionnelle et 58 au scrutin majoritaire par des grands électeurs, pour l'essentiel représentants des collectivités territoriales. La gauche ayant gagné les municipales de 2008, les régionales de 2010 et les cantonales de 2011, la droite s'inquiète. Mais l'Elysée aurait fait ses comptes. L'UMP garderait le Sénat de justesse grâce aux départements ruraux et leurs nombreux maires sans étiquette, mais réputés conservateurs. Le 23 mai dernier, communiqué de l'Association des maires de France. L'AMF y fait part du "vif mécontentement" de tous les maires devant la suppression de près de 9000 postes de personnels enseignants du 1^{er} degré en 2011, mais pointe surtout "l'absence d'application [...] de la Charte sur les services publics en milieu rural [...] qui prévoit que les maires des

communes rurales soient informés [...] deux ans avant tout projet d'ouverture ou de fermeture de classes". Ces suppressions de classes, parfois d'écoles, c'est un risque de dévitalisation des bourgs ruraux dont l'école est la promesse d'avenir. Comme le disait Lincoln : "L'éducation coûte trop cher ? Essayez l'ignorance." Pour leur démantèlement systématique des services publics et l'ensemble de leur œuvre, ce président et son parti doivent être battus ! Pas seulement en 2012, mais chaque fois que possible. Progressistes ou conservateurs, urbains ou ruraux, la balle est dans le camp des grands électeurs. Dans l'isoloir, parions qu'ils pèseront lourd ces 50 000 postes d'enseignants supprimés depuis 2007...

■ **Axel URGIN**
Groupe socialiste et républicain

Pacte Euro Plus : un pacte contre le peuple

C'est dans la plus grande discrétion que se prépare actuellement, à l'Assemblée nationale, une nouvelle réforme constitutionnelle voulue par Sarkozy pour faire entrer la France dans une politique d'austérité sans précédent. Cette réforme entend être la transcription en France du pacte Euro Plus décidé par les pays européens en mars dernier. L'objectif est annoncé : obligation pour tous les États d'engager des réformes calquées sur les politiques d'austérité du FMI, avec comme obligation la baisse des coûts salariaux, la hausse de la précarité en matière d'emploi, le trans-

fert de la fiscalité du capital vers la consommation, la hausse de l'âge du départ à la retraite. À l'ensemble de ces mesures antisociales destinées à satisfaire les marchés financiers et spéculatifs s'ajoute l'inscription dans le marbre de la Constitution de la réduction drastique de toutes les dépenses publiques. Un article du projet de loi prévoit ainsi de réserver aux lois de finances le soin de déterminer la fiscalité servant de ressources aux collectivités locales. Ainsi, les communes, agglomérations et autres départements seraient privés encore plus de leur autonomie financière,

placés, de fait, sous la tutelle du gouvernement. À terme, ce sont l'ensemble des services publics de proximité qui sont menacés. Ce qui se trame en ce moment à l'Assemblée nationale est grave. Les élus communistes se mobilisent, avec des syndicalistes et des associations, pour faire connaître le contenu antidémocratique et antisocial de cette réforme et engager la contre-offensive des peuples. Il est indispensable que les citoyens ne se laissent pas déposséder de leurs droits.

■ **Jean-Jacques Porcheron**
Groupe communiste, républicain et citoyen

Réveiller le féminisme !

L'actualité récente a permis de mesurer à quel point, en France, les luttes féministes peinent à faire évoluer les mentalités et la cause des femmes. On connaît peu la réalité des violences faites aux femmes : 75 000 femmes sont violées chaque année dans notre pays, de toutes catégories sociales, de tous âges, sans compter les actes violents, tentatives de viol, harcèlement et autres marques d'une volonté de domination des hommes sur le corps des femmes. D'autre part, encore aujourd'hui, des femmes et des hommes se battent pour leur liberté sexuelle. C'est notamment le cas des jeunes gens qui cherchent à s'émanciper de traditions familiales ou religieuses. Le déferlement récent de propos misogynes et de commentaires flattant les "traditions galantes" ne contribue certainement pas à les éclairer sur la voie à suivre : entretenir la

confusion entre liberté et violence sexuelle, c'est risquer d'ouvrir la voie aux partisans d'un ordre moral qui freine l'émancipation des femmes et des hommes. Il est de la responsabilité des partis politiques d'avancer des propositions concrètes en matière de lutte contre les violences faites aux femmes comme en matière d'égalité femmes-hommes et d'éducation sexuelle, tout comme il est de la responsabilité des élu-e-s de terrain de travailler au quotidien à l'émancipation des femmes. Au temps des primaires pour l'élection présidentielle, nous invitons les candidat-e-s à annoncer haut et fort leur engagement pour la cause des femmes.

■ **Edwige Fadeieff et Danièle Cornet, vice-présidentes**
Groupe Verts et apparentés

Fonctions territoriales et rémunérations

Lors du dernier Conseil communautaire nous avons eu une délibération nous détaillant la composition du personnel de Plaine Centrale qui se décompose comme suit : 765 fonctionnaires dont 116 pour l'administration, 356 pour les services techniques et 253 répartis dans l'enseignement artistique et la culture. Si la priorité pour le Président de l'Agglomération est l'emploi et si, certes on peut le comprendre dans la période actuelle, il n'en est pas moins vrai que l'on doit être aussi attentif à la conjoncture qui

ne permet pas de faire le contraire de ce que préconisent le gouvernement et nos partenaires européens en matière d'emplois publics. En tenant ces propos, je mesure tout ce que cela peut permettre à certains de dénigrement ou de croire à des attaques à l'encontre du personnel ; ce qui n'est nullement le cas. En effet, les mouvements de grèves des personnels de Plaine Centrale ces derniers mois ont été pour des augmentations de salaires. C'est sur ce point que nous disons que l'on ne peut pas tout faire. En

effet, l'enveloppe budgétaire n'est pas extensible, d'autant que le temps de travail dans notre intercommunalité est de 100 heures inférieur à la moyenne. Une proposition a été faite d'une augmentation mensuelle de 50 € répartie sur 2011-2012. Nous verrons si cette proposition sera retenue, mais nous restons persuadés que l'on ne peut continuer à engager du personnel au détriment du pouvoir d'achat de tous.

■ **Thierry Hebbrecht**
Président du groupe UMP

Les impôts des particuliers augmentent

Plaine Centrale est désormais engagée dans l'aggravation de la fiscalité des ménages. Confrontée à la réforme de la taxe professionnelle, dans l'impossibilité d'agir sur les impôts des entreprises, la communauté a choisi d'imposer les ménages, en augmentant les impôts locaux. Bien évidemment, tous dénoncent cette situation. Mais au lieu de s'engager dans la voie des économies, la communauté d'agglomération taxe les particuliers. Les contribuables sont devenus une variable d'ajustement aux dépenses peu

contrôlées de la communauté ! Alors que nous subissons toujours la crise, que notre pouvoir d'achat n'augmente pas, nous devons payer plus ! Quand cela s'arrêtera-t-il ? Quand les classes intermédiaires et moyennes bénéficieront-elles d'un juste traitement par les élus majoritaires de la communauté ? Malheureusement, en l'absence d'une véritable culture du contrôle de gestion, nous continuerons à toujours payer plus et à gagner moins.

■ **Groupe MoDem**

Jouer à l'unisson

À travers un enseignement pluridisciplinaire de haut niveau et qui met en avant les pratiques collectives, les trois conservatoires de Plaine centrale ont, inscrite au cœur de leur démarche, la volonté "d'offrir de l'excellence pour tous".

Depuis 2001, date de sa création, la communauté d'agglomération, a en charge, dans le domaine culturel, le réseau de la lecture publique, via les médiathèques du territoire, et les conservatoires des trois villes : conservatoires à rayonnement intercommunal d'Alfortville et de Limeil-Brévannes, conservatoire à rayonnement départemental Marcel-Dadi de Créteil. Ces intitulés, qui peuvent paraître un peu complexes, ont leur raison d'être. Ils stipulent, en effet, qu'il s'agit d'établissements publics, labellisés par le ministère de la Culture, gage d'un enseignement artistique de grande qualité. "Ces établissements ont, entre autres, des missions de rayonnement pédagogique et artistique sur l'ensemble du territoire, tant à travers leurs différences d'actions et missions que par la diversité des publics", explique Laurie Martin, directrice du conservatoire de Limeil-Brévannes. Et telle est bien leur vocation que résume ainsi Olivier Mérot, directeur du conservatoire de Créteil : "Offrir de l'excellence au plus grand nombre".

Ce sont ainsi 200 enseignants, à la fois tous diplômés et artistes professionnels, qui assurent la formation de quelque 2260 élèves en musique, danse et théâtre. L'âge de ceux-ci ? "De 3 ans à 120 ans", fuse la réponse, non sans humour, d'Olivier Mérot et Yves Ruscher, directeur du conservatoire d'Alfortville. De fait, l'enseignement dispensé va de l'éveil musical à l'orientation vers un cursus professionnel, sans oublier l'accueil d'adultes, ne disposant d'aucune expérience ni pratique antérieure, mais désireux de s'initier aux trois disciplines : la musique, la danse ou le théâtre.



"C'est un parcours culturel global que nous proposons, souligne Olivier Mérot, qui vise à l'excellence et au dépassement de soi." Adapté à chaque élève, il procède par étapes (d'où l'enseignement par cycles), maintenant, à chacune d'elles, la même exigence d'un haut niveau d'apprentissage. "Comme un parcours de vie mettant en jeu une construction individuelle et citoyenne", notamment à travers une pratique artistique collective, un des fondamentaux de la démarche pédagogique des conservatoires.

Rayonnement culturel et lien social

"Autre atout de l'enseignement dispensé, précise Francis Pintiau, directeur général adjoint de Plaine centrale, chargé de la Culture, sa transversalité entre musique, danse et théâtre qui permet à chacun d'enrichir sa discipline principale de talents et compétences des deux autres : ainsi un acteur ou danseur pourra-t-il chanter, voire jouer d'un instrument, un chanteur saura se tenir sur scène..., soit un croisement des "arts de la scène" donnant lieu à des spectacles en commun de grande qualité." Croisement des arts et... synergie des trois établissements qui, forts d'une cohérence interne (même règlement intérieur, mêmes outils de gestion, même suivi des élèves), sont aussi en mesure de délivrer des apprentissages multiples et complémentaires. Outre leur vocation pédagogique, les trois conservatoires rayonnent sur le territoire communautaire à travers les concerts et spectacles, tous gratuits, donnés au public d'octobre à juin, soit une véritable

"saison artistique", déclinée en plusieurs formats : les "Temps forts" (production des élèves), telle *La Tempête* de Shakespeare, jouée en mars à l'auditorium du conservatoire de Créteil ou la *Rencontre des orchestres à cordes*, en avril. La "Saison Vibration", concerts donnés par les professeurs-artistes, tel le *Quintette des cuivres* en avril au Pôle culturel d'Alfortville ou les *Concertos pour clavecin et continuo* de Bach prévus en juin à Marcel-Dadi et à l'église Saint-Pierre-Apôtre à Alfortville. La "Saison Résonances" (productions des élèves), tel *Le Printemps de la danse* (classique, contemporaine, jazz, baroque) en mai à l'auditorium de Marcel-Dadi ou la session *Rock'N'Jazz Percussions* en mai à Limeil-Brévannes. Rayonnement culturel, mais aussi implication dans le tissu social, à travers de nombreux partenariats "hors les murs" avec les MJC et centres socioculturels aussi bien qu'avec la participation aux événements festifs et culturels des villes : Forum de la Culture, Fête de la musique, Jour de fête... À noter aussi leur partenariat avec l'Éducation nationale pour les classes à horaires aménagés musique (Cham) et plus largement "arts de la scène", dans des écoles élémentaires et collèges, en particulier celles ouvertes en zone urbaine sensible ou prioritaire.

Avancée et épanouissement personnels, diffusion-sensibilisation, lien social et ouverture au monde, tels sont ainsi les enjeux défendus par les trois conservatoires dont la navigation au long cours bénéficie du soutien et de l'implication active des élus de Plaine centrale. ◆



Journée de l'entrepreneuriat

Organisée par les chambres consulaires, l'université Paris-est Créteil et le conseil général, la journée de l'entrepreneuriat s'est soldée par un joli succès, elle a réuni 70 exposants et 15 100 visiteurs qui ont pu non seulement recevoir des conseils personnalisés mais aussi assister à des conférences et participer à des ateliers consacrés à l'auto-entreprise, la prospection et la fidélisation de la clientèle, le e business, le positionnement sur les marchés porteurs, l'entrepreneuriat social.

Lors de l'inauguration, présidée par Jean-Paul Huchon, président de la Région et le Préfet, Michel

Sasportas, vice-président, a insisté sur la mobilisation de la communauté d'agglomération en faveur de la création d'entreprises, "levier majeur du développement économique et de l'offre d'emplois." À la veille de la signature entre la région, le département et la communauté d'agglomération d'un pacte pour le développement économique, l'emploi et la formation professionnelle, il a précisé que ce dernier permettrait de "mieux coordonner les actions de soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprise et de pérenniser les dispositifs d'accompagnement mis en place."



Chefs d'entreprise et grand public au rendez-vous

3 300 personnes et en particulier des enfants des écoles ont visité, à Créteil, la Maison du développement durable consacrée aux écogestes.



Agir pour la planète, les enfants sont d'accord !

Cette année encore la communauté d'agglomération a participé activement à la semaine du développement durable. Avec le concours de la chambre de commerce et d'industrie, elle est parvenue à mobiliser une cinquantaine de chefs d'entreprise sur la mobilité durable. Avec la Ville de Créteil, elle a ouvert grand les portes d'une Maison du développement durable où plus de 3000 visiteurs ont pu s'informer sur les écogestes liés à l'habitat.

Plainement durable

Au programme du Forum des entreprises organisé à la chambre de commerce et d'industrie, un jeu interactif autour de la mobilité durable, animé par Voiture & co. Les participants ont pu réfléchir aux alternatives de déplacements dans le cadre professionnel. Covoiturage, plan de déplacements des employés, partage de véhicules... ont été autant de pistes explorées. Des expériences innovantes, mises en place par des entreprises comme Valéo, La Poste ou encore Valophis, ont alimenté les discussions et mis en lumière certaines bonnes pratiques. La présentation du nouveau bâtiment Essilor à Créteil, avec de fortes plus-values environnementales, a également parfaitement illustré la devise "Plaine centrale, plainement durable !".

Les écogestes à découvrir

C'est sur la place Salvador-Allende, à Créteil, qu'a été érigée la Maison du développement durable qui mettait en scène les écogestes destinés à réduire la consommation des richesses naturelles et à assurer la protection de la planète. À cette occasion, le service du Développement durable a accueilli 3300 visiteurs, dont 1200 enfants venus des écoles d'Alfortville (12 classes), de Limeil-Brévannes (8 classes) et de Créteil (31 classes) qui ont tous manifesté un grand intérêt pour les informations dispensées et les animations proposées. "Excellente initiative, très ludique pour les élèves, à renouveler !", a noté une enseignante d'une école d'Alfortville. "Visite très appréciée par l'ensemble de la classe", a témoigné une autre accompagnatrice.

Les familles sont également venues nombreuses, en particulier le week-end. Les échanges avec les particuliers et les groupes ont été enrichis d'expériences et d'initiatives personnelles, preuve encore que le développement durable est loin d'être un concept abstrait. ◆

Pour tout renseignement :
direction du Développement durable au 01 58 43 38 50
devdurable@ville-creteil.fr



Une maison pour tout savoir des écogestes.

Le départ d'Alain Burguière



Après six années passées à la tête des services techniques de la communauté d'agglomération, Alain Burguière a décidé de prendre sa retraite. À l'occasion d'une amicale réception donnée à l'hôtel de ville de Créteil, Laurent Cathala, président de Plaine centrale, a rendu hommage à un collaborateur de talent et un homme profondément attaché au service public, avant de lui remettre la médaille de la Ville.

Diplômé de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris, Alain Burguière a débuté sa carrière comme ingénieur au service des Eaux de la Ville de Paris dont il a pris ensuite la direction. Puis, il a dirigé successivement les services techniques des villes de Villiers, Limeil-Brévannes et Noisy-le-Grand. Entré en 2005 à la communauté d'agglomération, il encadrait les services de la Voirie, des Bâtiments et équipements, de l'Environnement, du Traitement des déchets urbains, de la Production florale et arboricole et de la Propreté urbaine, et avait notamment travaillé sur la construction de la médiathèque d'Alfortville, l'aménagement du Parc des sports de Créteil et de voiries...

Les médiathèques en ligne

Les bibliothécaires de Plaine centrale vous invitent à découvrir leur nouveau site Internet : www.mediathèques-plainecentrale94.fr. Rentrez dans ce "nouveau monde" où différents parcours, littéraire, musical, cinématographique, vous révèlent les coups de cœur des bibliothécaires. Vous cherchez une animation, une conférence, une lecture à haute voix, un conte pour enfants ? Parcourez la rubrique "Agenda". Vous pouvez aussi accéder au catalogue en ligne, renouveler vos emprunts, faire vos réservations. Des informations pratiques, l'actualité des médiathèques et bien d'autres services encore figurent sur le site. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les médiathèques de Plaine centrale sans jamais avoir osé le demander : en quelques clics, désormais, vous l'avez.

Plaine centrale
LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Alfortville/Creteil/Limeil-Brévannes

Europarc -14, rue Le Corbusier - 94046 Créteil cedex
Tél. : 01 41 94 30 00 - Fax : 01 41 94 30 38.
Courriel : journal@agglo-plainecentrale94.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Laurent Cathala

RÉDACTEUR EN CHEF : Michel Rosso

RÉDACTION GRAPHIQUE : Valéry Onana

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION/RÉDACTRICE : Dominique Vivent

COLLABORATIONS

Carolle Henni - Jean-Michel Moglia - Michel Escuriol - Sébastien Andréani
et les services de la communauté d'agglomération.

Impression : Imprimerie Compiègne
www.agglo-plainecentrale94.fr